

M. BERNARD Sébastien
3 chemin de Taffignon
69110 STE FOY-LES-LYON

Tel : 04 78 59 32 36

Maître Grégoire REBOTIER
2 boulevard St EXUPERY
69009 LYON

Ste Foy-Lès-Lyon, lundi 19 mai 2008.

Référence : 103234 / GR / GR / GO

Maître,

Pour une raison qui m'est inconnue, vous ne semblez pas disposé à répondre par écrit à mon courrier daté du lundi 21 avril 2008 ; courrier que je sais avoir été réceptionné par votre Etude le lendemain, mardi 22 avril, votre secrétaire me l'ayant confirmé par téléphone le jeudi 24 avril.

Au travers de ce courrier, je ne vous demandais ni plus ni moins que de respecter les engagements que vous aviez pris en date du jeudi 27 mars 2008, lors de notre entretien à votre Etude ; entretien au cours duquel vous vous étiez engagé, par avance, à me tenir informé dans les trois semaines suivantes.

A ce jour, vous n'en avez rien fait.

Je vous rappelle que je vous ai engagé pour gagner en temps et en respect.

Si d'ici la fin du mois en cours je n'obtiens pas satisfaction de votre part, je me verrais dans l'obligation de m'adresser à une instance supérieure à votre Etude pour vous contraindre à me répondre.

Sachez par avance que, par « *instance supérieure à votre Etude* », je ne fait nullement allusion à la Chambre des Notaires du Rhône dont le président n'est autre que Yves TOUZET, notaire associé à l'Etude *CHAINED & Associés*, comme vous le savez.

Il va de soi que j'espère ne pas avoir à en arriver là, surtout dans la mesure où je vous avais écrit dès mon premier courrier :

« [...] je voudrais que vous m'indiquiez vos notaires de proximité, ceux avec lesquels vous refuseriez à tout conflit. Cette demande spécifique a deux raisons d'être :

- Je ne veux pas vous inciter à un conflit d'intérêt.

- Je ne veux pas risquer de me retrouver, comme cela m'est arrivé par le passé, en lien avec un homme de loi qui aurait un intérêt dissimulé différent du mien.

C'est pour ces deux raisons que, volontairement, je ne vous ai jusque-là donné ni le nom du notaire de mon grand-père, ni les références de cette affaire. »

A cela, vous m'aviez répondu en me certifiant que, même si le notaire de mon grand-père était votre meilleur ami, il n'y aurait jamais de conflit d'intérêt, vous respecteriez le secret professionnel, vous ne défendriez que mon seul intérêt.

Par trois fois, je vous ai permis l'opportunité de refuser cette affaire pour éviter tout conflit d'intérêt : par courrier, par téléphone, puis lors de notre entretien alors que vous aviez connaissance, ce jour-là, que l'Etude notariale avec laquelle j'étais en souci était *CHAINED & Associés*.

Jusque-là, vous pouviez refuser cette affaire. Vous avez fait le choix d'engager votre responsabilité de professionnel. A présent, vous devez l'assumer.

Dans l'impatience de vous lire.

Veillez agréer, Maître, mes salutations distinguées.